

Date : 20/09/11

## Une plateforme pour recenser les bonnes pratiques de la communication responsable

par Vincent JAY

La plateforme de communication responsable UDA est un lieu de partage de processus de mise en oeuvre de la communication responsable par des annonceurs.

Après avoir mis en place, dès 2007, une Charte d'engagements des annonceurs pour une communication responsable (mise en oeuvre aujourd'hui par une quarantaine de groupes ou grandes entreprises), l'UDA a lancé, avec le soutien de l'ADEME, une plateforme de bonnes pratiques, qui se veut une porte d'entrée vers la communication responsable pour les annonceurs.

Ce site internet, d'accès gratuit, est destiné à tout professionnel de la communication désireux de progresser dans ce domaine. En effet, les actions recensées ont été mises en place par des annonceurs et illustrent des pratiques dont peuvent s'inspirer d'autres entreprises et leurs agences.

Pour renforcer l'impact de la plateforme et développer son contenu, l'UDA a élargi les contributeurs potentiels de la plateforme :

- à l'ensemble des adhérents UDA ;
- à d'autres associations d'entreprises regroupées autour des principes du développement durable (Club Génération responsable, Comité 21, **Entrepreneurs d'avenir**, Orse, Winplanet.org).

Pour développer le contenu présent sur la plateforme, les contributeurs peuvent, via un formulaire (téléchargeable ou à compléter en ligne), proposer une bonne pratique, qui sera rédigée après interview et publiée après validation par l'UDA et le cabinet Ethicity, qui a collaboré à la mise en place de cette plateforme.

## Évaluation du site

Ce site met en lumière les enjeux actuels de la planète (changements climatiques, biodiversité, eau, forêt, énergie, etc.). Il permet de suivre quotidiennement l'actualité du développement durable.

**Cible**  
Spécialisée

**Dynamisme\*** : 8

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Au-delà de cette production de contenu, la plateforme est également un portail à destination des annonceurs pour les orienter vers l'ensemble des outils et sources de bonnes pratiques externes existantes (site éco-communication de l'ADEME, ADERE...).

Source : UDA